

6.3.2. - Chant des feux de St Pierre

Transcription : volume 2, page 401.

Les feuillets ont dû être mélangés lors de la reliure des volumes du Recueil puisque ce chant est noté comme étant le deuxième de ceux qui ont été recueillis dans l'île de Bréhat. Nous n'en avons retrouvé aucune autre version bretonne.

Le titre qui lui est donné laisse penser qu'il s'agit d'une trace des cérémonies en l'honneur de saint Pierre, patron des pêcheurs, qui avaient lieu dans les régions maritimes. Si l'on célèbre toujours le feu de la Saint-Jean, celui de la Saint-Pierre est maintenant tombé en désuétude, mais Anatole Le Braz atteste de son existence :

L'antique cérémonie des feux de saint Jean et de saint Pierre se célèbre à Pempoul selon des rites spéciaux. Le bûcher est construit exclusivement avec des paniers hors d'usage ayant servi au transport du poisson et que l'on enveloppe d'un filet de pêche. Pour allumer le feu de saint Jean, il faut un homme dont le prénom soit Jean. De même pour allumer le feu de saint Pierre, il faut un Pierre. Les deux saints ont chacun leur herbe guérisseuse, leur louzaouenn, laquelle n'acquiert sa vertu qu'après avoir été roussie à la flamme du bûcher. L'herbe de saint Jean préserve des maux d'yeux ou en guérit. L'herbe de saint Pierre, beaucoup plus longue, se doit porter autour du corps, ainsi qu'une ceinture : c'est un remède infailible pour les maux de reins. ³²²

Dans un autre ouvrage, Le Braz décrit également, avec de nombreux détails, un feu de la Saint-Pierre à Motreff dans le canton de Carhaix ³²³.

Sébillot affirme que, dans les pays sous le patronage de saint Pierre, ce feu de joie remplace celui de la Saint-Jean. Mais ce ne devait pas être le seul cas d'existence de telles coutumes car parmi d'autres localisations de feux de Saint-Pierre mentionnées par Van Gennep telles Saint-Cast, Dol, Saint-Mayeux, Plougastel, La Roche Maurice, Languidic, Carnac, Crac'h et les îles de Groix et Ouessant, seule l'église de Languidic a saint Pierre comme patron ³²⁴.

Des témoignages de feux de Saint-Pierre existent dans d'autres régions de France ; ils sont fréquents notamment dans le nord de la France

Les feux de la Saint-Pierre sont toujours traditionnellement allumés sur le littoral picard, et les enfants vont quêter à domicile les vieux barils, les paillassons, les papiers (A. Bout in RTP t XVII p. 89). A Berck sur mer le feu de ce même jour est surmonté d'une perche au bout de laquelle on a attaché une manne de maquereau au milieu d'un bouquet, souvent le poisson est remplacé par un petit navire armé pour la pêche au hareng [...] Le soir de la saint Jean et celui de la saint Pierre, les matelots ne vont pas à la mer ; ceux qui n'ont pu rentrer à temps pour assister à la fête, cessent de pêcher et ne jettent leurs filets qu'assez tard dans la nuit, après avoir chanté les Grandeurs, la Pénitence et le Martyre de saint Jean. Au coucher du soleil, le curé tenant à la main une torche de paille enflammée, allume le bûcher et bénit l'assemblée. On chante ensuite le Te Deum et la prose de Saint Jean. Pour le feu de Saint Pierre, on psalmodie Saint Pierre pleurant. Lorsque le feu est terminé, les assistants ramassent avec soin les petits morceaux qu'il a respectés. (Cléry in La Picardie août 1901). ³²⁵

³²² Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, Annales de Bretagne, juillet 1894, n°4, tome 9, p. 594.

³²³ Le Braz, *La nuit des feux, Pâques d'Islande*, pp. 149-210.

³²⁴ Van Gennep, *Manuel de Folklore français contemporain*, tome premier IV, p. 2109.

³²⁵ Sébillot, *Le Folklore de France*, tome II, p. 169.

Postic ³²⁶ signale l'importante fonction sociale de la Saint-Jean dans le renouvellement et le resserrement des liens entre les membres d'un même groupe de vie et de travail, longtemps masquée par la recherche dans cette pratique de la survivance d'un culte solaire. Il explique que ces deux feux de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre délimitent un véritable cycle calendaire qui s'étend du 23 au 29 juin, période pendant laquelle par exemple on cueille les plantes médicinales.

Le chant adressé par Marre ne mentionne saint Pierre que dans le premier vers. Il nous montre ensuite la vierge Marie servant d'intermédiaire entre son fils et les pénitents. En prêchant leur cause, elle obtient le pardon qui leur était d'abord refusé et se montre un recours très efficace contre le diable. C'est une mère qui comprend et qui pardonne. Cette confiance en la vierge Marie, plus accessible, plus généreuse que son fils se retrouve dans d'autres chants tels «Breud ar Werc'hez gloriüs Vari» de Kanaouenn³²⁷, «Cantic spirituel var glac'har ar verc'hez» imprimé chez Lédan (Ollivier 275). Les Instructions du Comité faisaient mention de ce thème :

Les légendes qui se rapportent à la Vierge [...] sont empreintes souvent d'un charme singulier. Plusieurs récits du moyen âge furent consacrés à célébrer sa miséricorde et le pouvoir qu'elle exerce, au nom de sa maternité, sur Dieu même. ³²⁸

On remarque que les dialogues se font sur le ton de la conversation courante et que la scène pourrait se jouer, comme au théâtre. A la manière des pièces populaires, les personnages sont présentés dans le texte même qui et indique également les déplacements scéniques :

vers 10	- Penitent paour, chomet azez Men ia da gad ma mab en ênn Bonjour a joie ma mab a c'hraç - Ha darc'h ma mam, petra fel dac'h	- Pauvre pénitent demeurez là Je vais trouver mon fils au ciel Bonjour et joie, mon fils de grâce - A vous ma mère, que voulez-vous ?
vers 27	- Men ia breman da vont ous traou D'annonç er c'helou d'arc'h penitent paour	Je vais maintenant aller en bas Annoncer la nouvelle au pauvre pénitent

Nous sommes loin des cantiques officiels et le ton devient très familier lors de la rencontre de Marie et du diable :

vers 35	Mari, c'houi a ra dint me col Tec'h a lece louen enraget Terribl ho cavan iffrontet	Marie, vous me faites tort. - Retire-toi, bête enragée, Je te trouve terriblement effrontée
---------	---	---

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 a] MARRE, Chants des feux de Saint Pierre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 1, f° 277r-278v.

³²⁶ Postic, *Les feux de la Saint-Jean en Finistère*, Ar Men, n° 8, pp. 44-61.

³²⁷ Henry, *Kanaouennou Santel*, p. 245.

³²⁸ Instructions d'Ampère, Bulletin du Comité, tome I, p. 228.